

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 45 de mai 2011

Publié le 26 mai 2011 · 5 min de lecture



Jeudi 26 mai 2011

Chaque fois nous tombons des nues, chaque fois c'est plus gros. Négociation avec une de ces 'mères terribles' dont nous connaissions déjà une bonne douzaine en leur achetant littéralement les bébés de leurs filles. Voilà une nouvelle de ces 'mamans' : sa fille Anaïs – enceinte – a 17 ans.

La 'mère terrible', âgée de 40 ans environ, veut 'vendre' l'embryon de sa fille à un laboratoire et nous demande 15.000 Euro si nous désirons que le bébé ne soit pas avorté. Nous négocions à 10.000 Euro, en lui donnant 1000 Euro par mois jusqu'à la naissance. Jusqu'à présent, en pareil cas, les 'prix' étaient de 5000 Euro pour un embryon mâle, et de 7000 Euro pour un embryon femelle.

Tout cela pour quelques fous furieux qui osent s'appeler 'chercheurs', appartenant à cette 'médecine' perverse qui est au service de la mort, ou alors à des instituts cosmétiques en quête de crèmes toujours plus performantes.

L'utérus d'un embryon féminin – pensent-ils -, ne serait-ce pas la matière plurivalente idéale pour régénérer n'importe quoi, pas seulement le cerveau des malades Alzheimer, mais aussi la peau des bourgeoises un peu ridées ? Nous avons là Faust devant nous, en 2011. Autrement dit : des adorateurs du diable en personne, et en arrière-cuisine.

Trois considérations :

1. Le prix pratiqué de 15.000 Euro est exorbitant. Comment expliquer cela ? Selon notre meilleur savoir, nous craignons qu'il s'agit là non plus d'avortons morts, mais d'embryons VIVANTS qui sont vendus par ces mères terribles aux laboratoires. Pour créer des 'colonies de cellules souches' à partir d'embryons vivants ? On ose à peine l'imaginer. Cela expliquerait pourquoi ces labos attendent presque jusqu'au moment de la naissance pour 'prendre livraison'... Achètent-ils des nouveau-nés ? On peut se poser sérieusement la question. Il est vrai que ce trafic est interdit en France, ce qui expliquerait d'une part la flambée des prix pratiqués, et d'autre part qu'ils achètent leur 'marchandise' directement auprès des personnes privées, et non pas auprès des avortoirs officiels.
2. Tout compte fait, nous n'envisageons nullement de payer les 10.000 Euro en entier. Nous réglerons les 1000 Euros mensuels 2 fois seulement, ensuite Carine sera majeure, et nous lui offrirons de séjourner pour le reste de sa grossesse dans une ambiance plus saine, chez une de familles hébergeuses en France ou ailleurs.
3. Ajoutons ceci : L'Eglise a une longue tradition de 'rachat' des esclaves. Des Chrétiens, notamment les ordres des Trinitaires et Mercédaires s'offraient, il y a 2 siècles encore, en échange des esclaves chrétiens quand l'argent ne suffisait pas à leur rachat. Il n'y a que dans le catholicisme que l'on voit cela... Une fois dans la place, à Alger ou ailleurs, ils soutenaient la foi des Chrétiens prisonniers, souvent persécutés pour les contraindre à une conversion forcée. Ainsi l'ordre des Mercédaires fut institué par S.Pierre Nolasque (+ 1256) à Barcelone pour le rachat des captifs, c'est à dire des Chrétiens détenus par les Barbaresques. Aux trois vœux habituels : obéissance, pauvreté, chasteté, les Mercédaires en ajoutaient un quatrième : celui de se constituer en otage, quand c'était pour eux le seul moyen d'accomplir leur mission. Les Chrétiens faits captifs en Espagne occupée par les Maures, ou alors en Méditerranée par les Corsaires, étaient particulièrement à plaindre. Ils étaient vendus comme esclaves aux Musulmans d'Afrique. Les malheureux prisonniers se divisaient en deux classes : la première comprenait le capitaine, les officiers du bâtiment capturé et les passagers avec leurs femmes et leurs enfants ; cette première classe était soumise à un travail moins dur que les simples matelots, qu'on vendait publiquement au plus offrant et dernier enchérisseur ; les enfants étaient presque tous envoyés au palais du dey ou aux maisons des premières familles, et les femmes servaient les dames maures ou entraient dans les harems. Force était alors de payer rançon pour obtenir leur délivrance. Grâce à l'héroïsme et la générosité de ces grands Chrétiens, cette mission se poursuivait jusqu'à la disparition de la piraterie. Du XIIIe au XVIIIe siècle, les seuls Mercédaires auraient libéré pas moins de 60.000 captifs. Aujourd'hui les avorteurs ont pris le relais des barbares d'antan, en faisant pire : au lieu d'abuser des gens par milliers, ils les tuent par millions. Mais toujours des Chrétiens sont là pour venir à leur secours, serait-ce à un prix abusif, si seulement une vie humaine – créée par Dieu – est sauvée !

Chers amis, faisons-nous autre chose face à ces monstrueux nouveaux esclavagistes que sont ces 'mères terribles' qui vendent les bébés de leurs propres filles ? Ou face à ces monstrueux 'chercheurs' ? Vous êtes tous des Mercédaires, chers donateurs. Imaginez la joie de la jeune maman de 17 ans, cela vous remplira de bonheur pour un bon moment, jusqu'au prochain sauvetage. Bref, Dieu soit loué : un bébé de plus est sauvé ! Cela vaut plus que des milliers de tracts,

de vaines paroles ou de soupirs abusés. Champagne !

*Cher lecteur, chère lectrice,
Vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous ferons une joie de partager régulièrement avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines. Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que **le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne**.
Nous sommes fiers et heureux de savoir tant de gens (1 000 environ) à nos côtés. Ils font véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !
S.O.S Mamans*

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr

Source : laportelatine.org/activite/s-o-s-mamans-journal-de-bord-n-45-de-mai-2011

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France